25 novembre, journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, est l'occasion de réaffirmer notre volonté d'en finir avec le fléau des violences sexistes et sexuelles, en France comme dans le reste du monde.

État des lieux des violences sexistes et sexuelles en France

- 1 femme sur 2 a déjà subi une violence sexuelle ;
- 213 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint ;
- un·e enfant subit un inceste toutes les 3 min ;
- 85% des personnes trans sont agressées au cours de leur vie ;
- 8000 femmes sont victimes de viol sur leur lieu de travail tous les ans. 30% de femmes déclarent avoir déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail ;
- 80% des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences.

Malgré les récentes et nombreuses affaires médiatisées, notamment à l'encontre des enfants et dans le milieu scolaire, l'impunité des agresseurs demeure. Cela révèle la nécessité et l'urgence d'une mobilisation et d'actions collectives sociétales et politiques pour combattre à l'école et au travail toutes les formes de violences envers les femmes, les minorités de genre et les enfants.

Cela passe par un budget ambitieux afin que les déclarations d'intention se concrétisent en actes forts.

Nous saluons l'adoption par l'Assemblée nationale de la proposition de loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants. Cette première étape est le résultat de longues années de mobilisation du mouvement féministe. Prévention, repérage, protection, accompagnement et prise en charge des victimes, réparation, sanction des auteurs : cette loi s'attaque enfin aux violences dans leur globalité, là où les réponses publiques restaient jusqu'ici fragmentées et sous-dotées. Elle répond à une exigence portée de longue date par les associations, les syndicats et les victimes elles-mêmes. Au travail, les violences sexistes et sexuelles doivent être combattues, les victimes doivent être accompagnées. Mais une loi n'a de portée que si elle est financée et appliquée. Les associations estiment le coût de ce texte à plusieurs milliards d'euros par an : c'est le prix de la protection de millions de femmes et d'enfants. Nous exigeons que le gouvernement s'engage dans le PLF 2027 à y consacrer les moyens humains et financiers nécessaires.

Les violences de genre tuent. Il n'est pas possible de faire des économies sur les vies des femmes, des minorités de genre et des enfants.

Les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports, de l'Enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas épargnés

Malgré les plans égalité hommes/femmes et beaucoup de communication, ces ministères ne répondent toujours pas à leurs obligations quant à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique : trop peu de personnels sont formés, les victimes n'obtiennent que rarement la protection fonctionnelle, les enquêtes sont rares et souvent mal diligentées et les victimes trop souvent en proie aux violences secondaires. Faire valoir ses droits dans ce contexte est un parcours de la combattante. Nos organisations syndicales poursuivront avec détermination leurs actions au niveau des ministères et des académies, dans les universités, les établissements de la recherche et du sport.

Le rôle de l'école dans la prévention, la détection et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles, est décisif

Face à l'ampleur des violences à l'encontre des enfants, l'école doit jouer un rôle central. Le ministère doit passer de la communication aux actes et débloquer des moyens réels pour pouvoir recruter davantage de personnels médico-sociaux pour accueillir, écouter et prendre en charge les victimes de pédocriminalité. De même, il doit répondre à ses obligations légales et suspendre les agents agresseurs présumés dès la révélation de violences par les enfants. Les personnels lançant les alertes doivent être protégé·es par l'institution. De même, il doit prévoir un réel budget pour mettre en place l'EVAR·S. D'autant plus dans le contexte grave où l'extrême droite, aidée par des collectifs de parents réactionnaires, instrumentalise les violences.

C'est pourquoi nos organisations syndicales exigent :

- que, comme les textes le prévoient, les heures d'éducation à la sexualité et à l'égalité soient effectives pour tous et toutes les élèves à tous les niveaux de la scolarité ;
- que les personnels soient formés à ces questions, sur des bases scientifiques solides et par des organismes compétents, dès la formation initiale et pendant toutes la carrière sur le temps de travail ;
- des campagnes de sensibilisation à la lutte contre les violences physiques ou sexuelles pour tous et toutes les élèves et étudiant·es ;
- le soutien indéfectible de l'institution face aux menaces et intimidations des partis et groupuscules qui portent atteinte aux valeurs de l'École ;
- un protocole rigoureux de prise en charge des élèves victimes de violences sexistes et sexuelles, qu'elles se déroulent au sein des familles ou dans d'autres espaces comme l'école.

Par ailleurs le milieu de l'enseignement supérieur est régulièrement secoué par d'innombrables scandales et de très nombreuses victimes

Le plan d'action du MESR est bien trop timide et s'apparente plus à une campagne de communication qu'à un plan ambitieux. Dans les établissements, les cellules mises en place répondent à une obligation légale mais ne sont généralement pas en mesure de traiter correctement les signalements. Les budgets liés à la lutte contre les violences physiques ou sexuelles n'ont pas été versés ou sont versés de manière discrétionnaire. Il n'y a aucun engagement de création de postes pérennes pour nos collègues chargé·es des questions égalité et violences physiques ou sexuelles dans les établissements. Le compte n'y est pas !

En cette période de multiplication des conflits armés nous exprimons toute notre solidarité aux femmes victimes de la guerre et aux filles dont l'accès à l'école et à l'université est empêché, les privant d'un outil indispensable à leur émancipation. Notre solidarité va à toutes les femmes victimes de violences sexuelles comme arme de guerre dans le monde, à celles qui, à travers le monde, se battent pour leurs droits à la liberté de disposer de leur corps, de s'habiller librement et qui font face à des régimes intégristes, obscurantistes et/ou fascistes.

Nos organisation syndicales FSU, UNSA éducation, CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, CGT Educ'action et SUD éducation appellent à rejoindre les actions et les mobilisations organisées autour de la journée du 25 novembre.